



# DÉLIBÉRATION N°2022-DEL-102

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2022

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi vingt-huit novembre deux-mille-vingt-deux à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Jean-Claude WEISS, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

#### PRÉSENTS :

Mesdames Blandine LEFEBVRE, Annic DESSAUX, Claude LEUMAIRE, Françoise UNDERWOOD, Christine LEDUN, Joëlle DOUBET et Messieurs Christophe BOUILLON, Eric HERBET, Bastien CORITON, Jean-François MAYER, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, Jean-Claude WEISS.

#### REPRÉSENTÉS :

- Madame Anne-Emilie RAVACHE (pouvoir à Monsieur Éric HERBET)
- Madame Mélanie BOULANGER (pouvoir à Monsieur Christophe BOUILLON)
- Madame Claudine BRIFFARD (pouvoir à Madame Joëlle DOUBET)
- Madame Marie-Françoise LOISON (pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS)
- Madame Martine VIALA (pouvoir à Madame Annic DESSAUX)
- Monsieur Jean CHOMANT (pouvoir à Monsieur Martial OBIN)
- Monsieur Patrick CALLAIS (pouvoir à Monsieur Jean-François MAYER)
- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Madame Claude LEUMAIRE)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Monsieur François ROGER)

#### ABSENTE EXCUSÉE :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK



**OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE – AMICALE DU PERSONNEL –  
AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2022-2026 –  
SUBVENTION 2023 – AUTORISATION**

- **Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 24 mars 2022 autorisant le Président à signer l'avenant de la convention d'objectifs entre le Centre de Gestion et l'Amicale du personnel du Centre de Gestion, pour les exercices 2022 - 2026,**
- **Vu la demande formulée par l'Amicale du personnel du Centre de Gestion pour l'organisation d'activités sportives, récréatives et de loisirs au sein de l'établissement,**
- **Vu l'avis du Comité Technique de Service en date du 17 novembre 2022.**

Monsieur WEISS rappelle que, par délibération en date du 20 mars 2018, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé, compte tenu du montant de la subvention annuelle accordée à l'Amicale du Personnel (montant supérieur à 23.000 €), de renouveler avec cette association la convention d'objectifs permettant de définir les orientations du Conseil d'Administration ainsi que les modalités juridiques et financières liées à l'attribution de la subvention.

Monsieur WEISS informe que la convention d'objectifs, signée le 20 mars 2018 entre le Président du Centre de Gestion et le Président de l'Amicale du personnel pour une durée de quatre ans, a été renouvelée par délibération du Conseil d'Administration en date du 24 mars 2022 pour la période 2022-2026.

Peu après l'entrée en vigueur de la nouvelle convention, les membres du Bureau de l'Amicale ont été renouvelés, créant une nouvelle dynamique au sein de l'association. De nouveaux projets ont été élaborés dont celui d'organiser au sein de l'établissement, en dehors des heures travaillées, des activités douces et récréatives dans le domaine du sport et des loisirs (yoga, sophrologie, chant choral...)

Monsieur WEISS précise que, cette initiative s'insérant totalement dans la politique sociale menée par l'établissement vis-à-vis de son personnel, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser ces activités, sous réserve naturellement de la disponibilité des salles et des nécessités de service. Ces actions pourraient par ailleurs être soutenues financièrement par notre établissement dans le cadre d'une programmation annuelle.

Monsieur WEISS indique qu'il est donc proposé, aux membres du Conseil d'Administration, d'autoriser le Président à signer un avenant à la convention 2022-2026 afin de permettre à l'amicale la réalisation de ce projet. Le Conseil d'Administration sera par ailleurs appelé, lors du vote du budget 2023, à autoriser la participation financière de l'établissement en fonction du coût prévisionnel des activités.



Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Président entendu, le Conseil d'Administration, à l'unanimité ; autorise la signature de l'avenant de la convention d'objectifs liant le Centre de Gestion à l'amicale du personnel du Centre de Gestion.

**Le Secrétaire,**  
Christophe BOUILLON

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small dash at the end.

**Pour extrait certifié conforme**

**Le Président,**  
Jean-Claude WEISS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops. Below the signature is a circular stamp with the text 'CENTRE DE GESTION' in the center and 'AMICALE DU PERSONNEL' around the perimeter.

